
SECRETARIAT GENERAL

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT
DE L'ETAT

Ouagadougou, le 02 FEV 2022

DIRECTION DE L'ORGANISATION
DES CONCOURS

N° 22-00105 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE SECRETAIRE GENERAL CHARGE DE
L'EXPEDITION DES AFFAIRES COURANTES

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admissibles par ordre alphabétique au concours direct de recrutement sur mesures nouvelles spéciales de cinq (05) Professeurs des Lycées et Collèges de l'Enseignement Technique et Professionnel option : Froid et Climatisation, session 2021.

Ce sont :

PROFESSEURS DES LYCÉES ET COLLÈGES OPTION FROID ET CLIMATISATION

ADMISSIBLES

N°ORDRE	NOM ET PRENOM (s)	RECEPISSE	N°CNIB	DATE NAISS.
1	BONKOUNGOU KOUKA NOËL	2610_0684_5637_6012	B4337267	25/12/90
2	COMPAORE MOHAMED SALIM	2610_0428_0469_1683	B5744269	19/03/96

Arrêté la présente liste à 2 noms.

Par ailleurs, les candidats admissibles sont invités à déposer leurs dossiers physiques conformément au communiqué d'ouverture du concours dans les dix (10) jours ouvrables suivant la publication du résultat d'admissibilité à la Direction des Ressources Humaines du Ministère de l'Education Nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales (DRH/MENAPLN).

En outre, ils sont informés que les épreuves orales se dérouleront dans le centre unique de Ouagadougou, le dimanche 13 février 2022, à partir de 06 h 30 mn, au Lycée Nelson Mandela.

Ils devront se munir du récépissé d'inscription et de la Carte Nationale d'Identité Burkinabè ayant servi à l'inscription.



Souleymane LENGANE

Chevalier de l'Ordre l'Etalon